

Un mineur renvoyé à la rue

« C'EST UNE ERREUR. Je ne vais pas essayer de nous justifier. On est passé à côté. » A côté de Joseph-Amara, 17 ans, demandeur d'asile qui débarquait jeudi à Nancy, en tongs et en t-shirt. Arrivé au petit matin à Paris depuis son pays natal, la Sierra Leone, il a été conduit en Lorraine par une de ces filières qui convergent vers Nancy. L'après-midi, il s'adresse au pôle d'urgence de l'ARS, accueil réinsertion sociale, 15, rue Gilbert. On lui fournit un pull, quelques biscuits, mais il est éconduit. Rendez-vous est pris pour le lendemain 9 h. En attendant, qu'il se débrouille pour trouver où passer la nuit.

« Or c'est un mineur », poursuit Rémi Bernard, directeur du pôle d'urgence. « Et dans ce cas, très concrètement, il doit être orienté vers la brigade des mineurs ou le service de protection de l'enfance du Conseil général. Une procédure qu'on connaît bien. » Mais cette

fois, il le reconnaît sans tenter d'esquiver, y a eu un loupé. Au grand dam d'Étienne Pétitgand, qui a rencontré Joseph sur le pavé à la nuit tombée.

Famille exterminée

Étienne est membre de RESF, réseau éducation sans frontière. Impliqué jusqu'à passer tous les soirs dans la rue Gilbert. « Car depuis quelques mois, faute de places disponibles à l'ARS, les gens dorment dans la rue. Parfois des familles entières avec des gosses. » Ce soir-là, il entame la conversation avec Joseph, dont le dénuement l'a frappé. Le jeune homme lui raconte en anglais son histoire. D'un banal à faire pleurer, parce que justement c'est entré dans la banalité : au Sierra Leone, où a sévi la guerre civile et où frappe la famine, sa famille a été exterminée. Il a décidé de tenter sa chance en France.

Paré à toute éventualité,



■ Sac de couchage devant l'ARS, témoin de nuits difficiles.

Photo Dominique CHARTON

Étienne se propose de lui sortir un sac de couchage du coffre de sa voiture, et l'joint à faire cause commune avec deux Arméniens, condamnés eux aussi à dormir sur le trottoir. Jusqu'à ce que, dans le cours de la conversation, le jeune réfugié lui montre son certificat de naissance. « Et là, je vois 17 ans. J'étais scandalisé », raconte le militant. « En France, un mineur, quelle que

soit sa nationalité, ne doit jamais rester dans la rue ».

Plus de mineurs isolés

Étienne l'emmène dîner puis, à défaut de solution d'hébergement, le conduit à l'hôtel de police. « Avec tout ce que le mot police peut impliquer pour lui... Il a fallu le rassurer. Mais là-haut, l'accueil a été chaleureux. Et finalement, ils se sont tour-

nés vers le substitut du procureur pour trouver une solution. » Tard dans la nuit, Joseph-Amara trouvait une place dans un foyer. Fin de l'histoire. L'histoire d'une bétise, qui pose indirectement le problème plus large de l'hébergement d'urgence en grande difficulté.

Car faute de moyens, l'ARS est de plus en plus souvent contrainte de refuser le gîte. « Les mineurs isolés, c'était très rare, mais depuis un an, c'est plus régulier. Notamment de jeunes Africains », a pu constater le directeur de l'ARS, pour qui s'ouvre un second front la semaine prochaine : le dispositif d'hiver. « On réfléchit avec les services de l'Etat pour palier les manques les plus criants », annonce-t-il d'ores et déjà. Une quadrature du cercle en substance : moins de moyens pour répondre à des besoins toujours plus grands. La rue a encore de l'avenir.

L.G.